



## COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION THEATRE A CRU

CREATION THEATRALE - SPECTACLE

12 B RUE LOBIN

37013 TOURS CEDEX 1

Exercice du **01/01/2018**      au **31/12/2018**      - 12 mois  
Exercice du **01/01/2017**      au **31/12/2017**      - 12 mois

**Expertise Comptable, Juridique, Sociale & Fiscale**

**Optimisation Fiscale, Conseils & Stratégie**

**Accompagnement, Formations, Comptabilité en ligne**

COMPTA EXPERT TOURS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'ordre de la région Pays de Loire

SARL au capital de 28 000 €

28 Rue des Granges Galand 37550 SAINT AVERTIN

N° Siret : 402 247 795 00030 - APE 6920Z

[www.compta.com](http://www.compta.com)

# Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Compte rendu de travaux</i>	1
----- <i>B I L A N</i> -----	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	5
<i>Compte de résultat</i>	6
----- <i>DETAILED DES COMPTES</i> -----	7
<i>Détail de l' Actif</i>	8
<i>Détail du Passif</i>	9
<i>Détail du compte de résultat</i>	10
----- <i>A N N E X E</i> -----	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Annexe CICE</i>	16
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	17
<i>Immobilisations</i>	18
<i>Amortissements</i>	19
<i>Créances et dettes</i>	20
<i>Charges constatés d'avance</i>	21
<i>Produits constatés d'avance</i>	22
----- <i>LIASSE FISCALE</i> -----	23
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	24
<i>Taux réduit IS page 1</i>	25
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	26
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	27
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	28
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	29
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	30
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	31
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	32
<i>2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</i>	33
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	34
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	35
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	36
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	37
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	38
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	39
<i>2058A - Déductions diverses</i>	40
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	41
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	42
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	43
<i>2059A - Détail des immobilisations cédées</i>	44
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	45
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	46
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	47
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	48
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	49
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	50
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	51

# Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 1</i>	<i>52</i>
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 2</i>	<i>53</i>
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 3</i>	<i>54</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>55</i>

# Compte rendu de travaux

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSOCIATION THEATRE A CRU** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018** qui se caractérisent par les données suivantes :

**Total du bilan :** **147 814 euros**

**Chiffre d'affaires :** **222 128 euros**

**Résultat net comptable :** **2 710 euros**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SAINT AVERTIN  
Le 08/04/2019

Signature

Frédéric BARON  
Expert-comptable  
Réseau ComptaCom

**Etats financiers au 31/12/2018**

**Bilan**

# Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations en cours Avances et acomptes		51 273 67 023	45 673 62 587	5 599 4 435
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b> Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières		225		225
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>118 521</b>		<b>108 261</b>	<b>10 260</b>
					<b>4 948</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b> Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b> Créances usagers et comptes rattachés Autres créances		57 573 45 088		57 573 45 088
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>		34 892		34 892
	Charges constatées d'avance				59 243
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>137 554</b>		<b>137 554</b>	<b>1 443</b>
					<b>134 009</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III ) Primes de remboursement des obligations ( IV ) Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>256 075</b>		<b>108 261</b>	<b>147 814</b>
					<b>138 956</b>
	(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an				225 220
	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
	Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents Dons en nature restant à vendre			- autorisés par l'organisme de tutelle	

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	62 913	60 474
	Report à nouveau	2 710	2 439
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 623</b>	<b>62 913</b>
	<b>Total des fonds propres</b>		
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>		
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>65 623</b>	<b>62 913</b>
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
DETTES D'EXPLOITATION	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 726	11 456
	Dettes fiscales et sociales	47 025	20 539
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	120	
	Produits constatés d'avance	14 320	44 049
	<b>Total des dettes</b>	<b>82 191</b>	<b>76 043</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>147 814</b>	<b>138 956</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 710,16	2 438,78
	(1) Dont à moins d'un an	82 191	76 043
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

**Etats financiers au 31/12/2018**

# **Compte de résultat**

# Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	263	(71)	
	Prestations de services	221 864	50 244	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	153 243	161 333	
	Dons	1 000	2 000	
	Cotisations			
	Llegs et donations			
	Autres produits de gestion courante	354	635	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>376 725</b>	<b>214 141</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	161		
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	124 323	81 272	
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 467	2 273	
	Rémunération du personnel	163 635	86 495	
	Charges sociales	78 650	39 176	
	Subventions accordées par l'association			
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 616	1 425	
	Dotation aux provisions			
	Autres charges	268	1 173	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>374 120</b>	<b>211 814</b>	
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>2 605</b>	<b>2 327</b>	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	140	192	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>140</b>	<b>192</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>	<b>2 745</b>	<b>2 519</b>	
Charges financières	Produits exceptionnels	23		
	Charges exceptionnelles	58	80	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(34)</b>	<b>(80)</b>	
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>376 888</b>	<b>214 333</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>374 178</b>	<b>211 894</b>	
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>2 710</b>	<b>2 439</b>	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			

Etats financiers au **31/12/2018**

**DETAIL DES COMPTES**

# Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>10 260</b>	<b>6,94</b>	<b>4 948</b>	<b>3,56</b>	<b>5 312</b>	<b>107,37</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>5 599</b>	<b>3,79</b>	<b>3 336</b>	<b>2,40</b>	<b>2 263</b>	<b>67,83</b>
MATERIELS EQUIPEMENTS	14 007	9,48	14 007	10,08		
MATERIELS DE SPECTACLE	5 464	3,70	5 464	3,93		
MATERIELS SON	27 393	18,53	26 488	19,06	905	3,42
MATERIELS LUMIERE	4 409	2,98	3 851	2,77	557	14,48
AMORT.MAT.EQUIPEMENTS	(14 007)	-9,48	(14 007)	-10,08		
AMORT.MAT.SPECTACLES	(3 357)	-2,27	(2 128)	-1,53	(1 229)	-57,75
AMORT.MATERIELS SON	(24 449)	-16,54	(26 488)	-19,06	2 039	7,70
AMORT.MATS VIDEO	(3 860)	-2,61	(3 851)	-2,77	(9)	-0,24
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>4 435</b>	<b>3,00</b>	<b>1 391</b>	<b>1,00</b>	<b>3 044</b>	<b>218,83</b>
INST AL. AMENAGEMENTS DIVERS	34 037	23,03	34 037	24,49		
MAT. DE BUREAU ET INFO	13 636	9,23	16 362	11,78	(2 726)	-16,66
MATERIELS PHOTOS - VIDEOS	19 350	13,09	15 860	11,41	3 489	22,00
AMORT.AGENCEMENTS	(34 037)	-23,03	(34 014)	-24,48	(23)	-0,07
AMORT.MAT.BUREAU/INFORMATIQUE	(12 198)	-8,25	(14 994)	-10,79	2 796	18,65
AMORT.MATERIELS VIDEO	(16 352)	-11,06	(15 860)	-11,41	(492)	-3,10
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>225</b>	<b>0,15</b>	<b>220</b>	<b>0,16</b>	<b>5</b>	<b>2,13</b>
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	225	0,15	220	0,16	5	2,13
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>137 554</b>	<b>93,06</b>	<b>134 009</b>	<b>96,44</b>	<b>3 545</b>	<b>2,65</b>
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	<b>57 573</b>	<b>38,95</b>	<b>31 949</b>	<b>22,99</b>	<b>25 624</b>	<b>80,20</b>
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	45 686	30,91	31 949	22,99	13 737	43,00
CLIENTS-FACT A ET ABLIR	11 887	8,04			11 887	
<b>Autres créances</b>	<b>45 088</b>	<b>30,50</b>	<b>41 373</b>	<b>29,77</b>	<b>3 715</b>	<b>8,98</b>
COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	27	0,02	265	0,19	(239)	-89,97
SUB A REC.REGION CENTRE	20 500	13,87	25 500	18,35	(5 000)	-19,61
SUB.A REC. DRAC EDUCAT° ARTIST	10 000	6,77	10 000	7,20		
ETAT IMPOTS/LES BENEFICES	8 324	5,63	4 333	3,12	3 991	92,11
TVA DEDUCTIBLE SUR ABS			274	0,20	(274)	-100,00
CREDIT TVA A REPORTER	3 283	2,22	1 001	0,72	3 283	
TVA/FACT.NON PARVENUES	2 955	2,00			1 954	195,17
<b>Disponibilités</b>	<b>34 892</b>	<b>23,61</b>	<b>59 243</b>	<b>42,63</b>	<b>(24 351)</b>	<b>-41,10</b>
CREDIT MUTUEL	16 161	10,93	38 155	27,46	(21 993)	-57,64
CREDIT MUTUEL LIVRET	18 421	12,46	20 781	14,96	(2 360)	-11,36
CAISSE	310	0,21	307	0,22	3	0,96
<b>Charges constatées d'avance</b>			<b>1 443</b>	<b>1,04</b>	<b>(1 443)</b>	<b>-100,00</b>
CHARGES CONSTATEES D AVANCE			1 443	1,04	(1 443)	-100,00
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>147 814</b>	<b>100,00</b>	<b>138 956</b>	<b>100,00</b>	<b>8 858</b>	<b>6,37</b>

# Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	mois	mois	Variations	%
	31/12/2018	mois						
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>65 623</b>	<b>44,40</b>		<b>62 913</b>	<b>45,28</b>		<b>2 710</b>	<b>4,31</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>65 623</b>	<b>44,40</b>		<b>62 913</b>	<b>45,28</b>		<b>2 710</b>	<b>4,31</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>62 913</b>	<b>42,56</b>		<b>60 474</b>	<b>43,52</b>		<b>2 439</b>	<b>4,03</b>
REP_ A NOUVEAU CREDITEUR	62 913	42,56		60 474	43,52		2 439	4,03
<b>Résultat</b>	<b>2 710</b>	<b>1,83</b>		<b>2 439</b>	<b>1,76</b>		<b>271</b>	<b>11,13</b>
<b>Total des autres fonds associatifs</b>								
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>								
<b>Total des fonds dédiés</b>								
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>82 191</b>	<b>55,60</b>		<b>76 043</b>	<b>54,72</b>		<b>6 147</b>	<b>8,08</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>20 726</b>	<b>14,02</b>		<b>11 456</b>	<b>8,24</b>		<b>9 270</b>	<b>80,92</b>
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	5 431	3,67		5 450	3,92		(18)	-0,33
FOURN_FACT_NON PARVENUES	15 294	10,35		6 006	4,32		9 288	154,65
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>47 025</b>	<b>31,81</b>		<b>20 539</b>	<b>14,78</b>		<b>26 486</b>	<b>128,96</b>
REMUNERATIONS DUES AU PERSONNE	18 044	12,21		4 752	3,42		13 292	279,73
DETTES PRO_CONGES A PAYE	36	0,02		450	0,32		(414)	-91,90
URSSAF_POLE EMPLOI	9 633	6,52		9 821	7,07		(188)	-1,92
CONGES SPECTACLE AUDIENS	3 497	2,37		603	0,43		2 894	479,56
CAISSE DE RETRAITE_AUDIENS_	2 588	1,75		917	0,66		1 671	182,13
POLE EMPLOI SERVICES	2 784	1,88		570	0,41		2 214	388,04
AFDAS FORMATION CONTINUE	3 944	2,67		1 655	1,19		2 288	138,25
FNAS				320	0,23		(320)	-100,00
FNAS	1 000	0,68					1 000	
FCAP	200	0,14		64	0,05		136	211,40
MAISON DES ARTISTES	270	0,18		194	0,14		76	39,13
TAXE APPRENTISSAGE	1 180	0,80		618	0,44		563	91,11
MEDECINE DU TRAVAIL_CMB_	454	0,31		211	0,15		243	115,17
CHARG_SOC_CONGES A PAYER	17	0,01		142	0,10		(125)	-88,00
TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE_BI	30	0,02					30	
TVA A PAYER				220	0,16		(220)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	14	0,01					14	
TVA COLLECTEE 20 %	334	0,23					334	
TVA COLLECTEE 5.5 %	2 379	1,61					2 379	
TVA SFACT A ETABLIR	620	0,42					620	
<b>Autres dettes</b>	<b>120</b>	<b>0,08</b>					<b>120</b>	
CREDITEURS DIVERS	120	0,08					120	
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>14 320</b>	<b>9,69</b>		<b>44 049</b>	<b>31,70</b>		<b>(29 729)</b>	<b>-67,49</b>
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	14 320	9,69		44 049	31,70		(29 729)	-67,49
<b>Total du passif</b>	<b>147 814</b>	<b>100,00</b>		<b>138 956</b>	<b>100,00</b>		<b>8 858</b>	<b>6,37</b>

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations %
	376 725	100,00	214 141	100,00	
<b>Total des produits de fonctionnement</b>					
<b>Ventes de marchandises, de produits fabriqués</b>	<b>263</b>	<b>0,07</b>	<b>(71)</b>	<b>-0,03</b>	<b>334</b> 473,09
7091000 R.R.R. ACCORDES			(313)	-0,15	313 100,00
7071200 VTES BOISSONS/NOUR 20 %	263	0,07	143	0,07	121 84,47
7073000 VENTES ELTS DECORS 20 %			100	0,05	(100) -100,00
<b>Prestations de services</b>	<b>221 864</b>	<b>58,89</b>	<b>50 244</b>	<b>23,46</b>	<b>171 621</b> 341,58
7061100 PRESTATIONS 2.10 %	745	0,20	7 274	3,40	(6 529) -89,75
7061200 PRESTATIONS 5.5 %	141 723	37,62	27 584	12,88	114 139 413,79
7061210 COPRODUCTIONS 5.5 %	49 334	13,10	10 166	4,75	39 168 385,28
7061230 PRESTA 20 %	1 820	0,48			1 820
7085120 TRANSPORT 5.5 % EQUIPES	12 285	3,26	2 309	1,08	9 976 432,05
7085121 TRANSPORT 5.5 % DECORS	9 489	2,52	1 782	0,83	7 707 432,44
7085220 FRAIS REPAS 5.5 %	6 342	1,68	1 128	0,53	5 214 462,16
7085310 FRAIS LOCATION MATERIEL TECHNI	126	0,03			126
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>153 243</b>	<b>40,68</b>	<b>161 333</b>	<b>75,34</b>	<b>(8 090)</b> -5,01
7410000 DRAC CONVENTIONNEMENT	60 000	15,93	60 000	28,02	
7420000 CONVENTION INSERTION PROF JEUN	4 020	1,07			4 020
7430000 REGION CONVENTIONNEMENT	45 000	11,95	45 000	21,01	
7431000 REGION CAP ASSO	6 223	1,65	9 333	4,36	(3 110) -33,32
7432000 REGION AVIGNON			10 000	4,67	(10 000) -100,00
7450000 VILLE DE TOURS	25 000	6,64	27 000	12,61	(2 000) -7,41
7460000 CONSEIL DEPARTEMENT 37	3 000	0,80			3 000
7484000 DRAC EDUCATION ARTISTIQUE	10 000	2,65	10 000	4,67	
<b>Dons</b>	<b>1 000</b>	<b>0,27</b>	<b>2 000</b>	<b>0,93</b>	<b>(1 000)</b> -50,00
7582000 DONS	1 000	0,27	2 000	0,93	(1 000) -50,00
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>354</b>	<b>0,09</b>	<b>635</b>	<b>0,30</b>	<b>(280)</b> -44,18
7580000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	9		13	0,01	(4) -31,88
7588000 ADHESIONS THEATRE A CRU	346	0,09	622	0,29	(276) -44,43
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>374 120</b>	<b>99,31</b>	<b>211 814</b>	<b>98,91</b>	<b>162 306</b> 76,63
<b>Achats</b>	<b>161</b>	<b>0,04</b>			<b>161</b>
6071000 ACHAT BOISSONS POUR VENTE BAR	161	0,04			161
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>124 323</b>	<b>33,00</b>	<b>81 272</b>	<b>37,95</b>	<b>43 052</b> 52,97
6048000 PRESTATIONS ARTISTIQUES	1 459	0,39			1 459
6061000 ELECTRICITE_GAZ	87	0,02	95	0,04	(8) -8,22
6063000 FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMEN	2 271	0,60	824	0,38	1 448 175,78
6063100 PETIT EQUIPEMENT SON	1 902	0,50	841	0,39	1 062 126,33
6063200 PETIT EQUIPEMENT VIDEO	1 145	0,30	377	0,18	768 203,40
6063300 PETIT EQUIPEMENT LUMIERE	693	0,18	437	0,20	256 58,52
6063400 PETIT EQUIPEMENT MUSIQUE	180	0,05	23	0,01	157 691,56
6063410 PETIT EQUIPEMENT DESSIN	607	0,16	662	0,31	(54) -8,21
6063500 PETIT EQUIPEMENT DIVERS	1 532	0,41	350	0,16	1 182 337,49
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	795	0,21	103	0,05	691 670,13
6065100 DECORS MEUBLES ACCESSOIRES	7 691	2,04	1 254	0,59	6 437 513,50
6065200 COSTUMES CHAUSSURES	1 468	0,39	317	0,15	1 152 363,76
6132000 LOCATION LOCAUX TOURS	6 617	1,76	7 151	3,34	(534) -7,46
6132010 LOCATION LOCAUX STOCKAGE	1 320	0,35	1 296	0,61	25 1,90
6132100 LOCATION IMMOBILIERE DIVERS			13 950	6,51	(13 950) -100,00
6135100 LOCATION MATERIEL TECHNIQUE	1 831	0,49	217	0,10	1 614 744,02
6135500 LOCATION VEHICULE EQUIPE	253	0,07	552	0,26	(299) -54,19
6135510 LOCATION VEHICULE DECORS	5 744	1,52	2 356	1,10	3 388 143,78
6140000 CHARGES LOCATIVES	1 559	0,41	2 911	1,36	(1 352) -46,46
6155000 ENTRETIEN LOCAUX, VEHICULES	125	0,03			125

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
6156000 MAINTENANCE ET ASSISTANCE	963	0,26	2 375	1,11	(1 412)	-59,44
6160000 PRIMES D ASSURANCE	776	0,21	776	0,36	332	296,99
6183000 DOCUMENTATION	444	0,12	112	0,05	1 303	17,72
6221000 HONORAIRE COMPTABLES/ CAC	8 654	2,30	7 351	3,43	10 895	291,64
6222000 HONORAIRE DIVERS	14 630	3,88	3 736	1,74	630	44,40
6223000 HONORAIRE ARTISTES	2 050	0,54	1 420	0,66	150	
6227000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	150	0,04			(442)	-73,14
6232000 COMMUNICATION	162	0,04	605	0,28	(142)	-7,11
6236000 TRAVAUX IMPRIMERIE _ IMPRESSIO	1 851	0,49	1 992	0,93	11 640	146,52
6251000 DEPLACEMENT EQUIPE	19 584	5,20	7 944	3,71	2 263	175,28
6251100 DEPLACEMENT DECORS	3 554	0,94	1 291	0,60	10 937	112,63
6251200 REPAS EQUIPE	20 648	5,48	9 711	4,53	2 280	30,47
6251300 HEBERGEMENT	9 763	2,59	7 483	3,49	(149)	-100,00
6251400 DEPLACEMENTS PRESTATAIRES			149	0,07	334	100,38
6257000 RECEPTIONS	667	0,18			1 432	N/S
6261000 FRAIS POSTAUX	1 488	0,40	56	0,03	(131)	-9,59
6262000 TELEPHONE_INTERNET	1 239	0,33	1 370	0,64	(12)	-4,41
6270000 SERVICES BANCAIRES	268	0,07	280	0,13	152	
6281000 COTISATIONS	152	0,04			(573)	-100,00
6285000 PREVENTION ET SECURITE			573	0,27		
<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>	<b>4 467</b>	<b>1,19</b>	<b>2 273</b>	<b>1,06</b>	<b>2 194</b>	<b>96,51</b>
6333000 FORMATION CONTINUE _AFDAS_	3 286	0,87	1 655	0,77	1 631	98,54
6335000 TAXE APPRENTISSAGE	1 180	0,31	618	0,29	563	91,09
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>163 635</b>	<b>43,44</b>	<b>86 495</b>	<b>40,39</b>	<b>77 140</b>	<b>89,18</b>
6411100 SALAIRES DIRECTION	17 690	4,70	19 320	9,02	(1 630)	-8,44
6411200 SALAIRES PERMANENTS	15 349	4,07	14 215	6,64	1 135	7,98
6411300 SALAIRES TECHNICIENS	61 453	16,31	18 271	8,53	43 182	236,34
6411400 SALAIRES ARTISTES	48 425	12,85	19 859	9,27	28 566	143,84
6411500 SALAIRES PRODUCTION	14 894	3,95	12 915	6,03	1 979	15,32
6411600 SALAIRES CDD _INTERVENANTS_	3 092	0,82	2 533	1,18	559	22,05
6412000 CONGES PAYES	(414)	-0,11	(618)	-0,29	204	32,98
6413000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 723	0,72			2 723	
6414000 INDEMNITES RUPTURES CONVENTION	424	0,11			424	
<b>Charges sociales</b>	<b>78 650</b>	<b>20,88</b>	<b>39 176</b>	<b>18,29</b>	<b>39 474</b>	<b>100,76</b>
6451000 URSSAF	37 000	9,82	18 653	8,71	18 347	98,36
6453000 COTISATIONS RETRAITE ET PREVOY	10 412	2,76	5 883	2,75	4 529	76,98
6454000 POLE EMPLOI	11 461	3,04			11 461	
6454100 POLE EMPLOI SPECTACLE	3 194	0,85	7 400	3,46	(4 206)	-56,83
6455000 CONGES SPECTACLES	21 694	5,76	10 344	4,83	11 350	109,72
6458000 CHARGES SUR CONGES PAYES	(125)	-0,03	(440)	-0,21	315	71,63
6458200 FNAS_FCAP	2 415	0,64	1 304	0,61	1 111	85,22
6475000 MEDECINE DU TRAVAIL _CMB_	601	0,16	366	0,17	235	64,22
6480000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	323	0,09			323	
6490000 CICE	(8 324)	-2,21	(4 333)	-2,02	(3 991)	-92,11
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>2 616</b>	<b>0,69</b>	<b>1 425</b>	<b>0,67</b>	<b>1 191</b>	<b>83,58</b>
6811200 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 616	0,69	1 425	0,67	1 191	83,58
<b>Autres charges</b>	<b>268</b>	<b>0,07</b>	<b>1 173</b>	<b>0,55</b>	<b>(905)</b>	<b>-77,18</b>
6516200 AGESSA _ MAISON DES ARTIS	76	0,02	138	0,06	(62)	-44,81
6516300 SACEM _ SACD _ SDRM	56	0,01	1 016	0,47	(960)	-94,45
6580000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	135	0,04	19	0,01	116	609,33
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>2 605</b>	<b>0,69</b>	<b>2 327</b>	<b>1,09</b>	<b>278</b>	<b>11,94</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>140</b>	<b>0,04</b>	<b>192</b>	<b>0,09</b>	<b>(52)</b>	<b>-27,16</b>
<b>Intérêts et produits financiers</b>	<b>140</b>	<b>0,04</b>	<b>192</b>	<b>0,09</b>	<b>(52)</b>	<b>-27,16</b>

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
7630000	REVENUS DES AUTRES CREANCES	140	0,04	192	0,09	(52)	-27,16
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>2 745</b>	<b>0,73</b>	<b>2 519</b>	<b>1,18</b>	<b>226</b>	<b>8,95</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>23</b>	<b>0,01</b>			<b>23</b>	
7720000	PROD./EX.ANTERIEURS	23	0,01			23	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>58</b>	<b>0,02</b>	<b>80</b>	<b>0,04</b>	(22)	-28,00
6710000	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP	58	0,02	80	0,04	(22)	-28,00
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(34)</b>	<b>-0,01</b>	<b>(80)</b>	<b>-0,04</b>	<b>46</b>	<b>57,16</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>376 888</b>	<b>100,04</b>	<b>214 333</b>	<b>100,09</b>	<b>162 555</b>	<b>75,84</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>374 178</b>	<b>99,32</b>	<b>211 894</b>	<b>98,95</b>	<b>162 284</b>	<b>76,59</b>
<b>Résultat</b>		<b>2 710</b>	<b>0,72</b>	<b>2 439</b>	<b>1,14</b>	<b>271</b>	<b>11,13</b>
<b>Contribution en nature - Produits</b>							
<b>Contribution en nature - Charges</b>							

**Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de 147 814 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 376 888 euros et un total charges de 374 178 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 710 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.  
Il a une durée de 12 mois.

## PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## PRINCIPALES METHODES UTILISEES

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 5 ans

Aménagements des terrains : 10 à 30 ans

Constructions : 15 à 50 ans

Aménagements des constructions : 7 à 20 ans

Matériels et outillages : 3 à 10 ans

Installations générales, agencements et aménagements : 5 à 15 ans

Matériels de transport : 3 à 8 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE - Elément supplémentaire**

# Annexe CICE

Etat exprimé en euros

## **Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

### **Mode de comptabilisation :**

L'entreprise a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

### **Utilisation du CICE :**

Le CICE a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise et à l'investissement.

# Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	60 474	2 439		62 913
Résultat de l'exercice	2 439	2 710	2 439	2 710
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>62 913</b>	<b>5 149</b>	<b>2 439</b>	<b>65 623</b>

# Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
<b>CORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels	49 811					51 273	
Instal., agencement, aménagement divers	34 037					34 037	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 223					32 986	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations grévées de droits							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et accomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>116 071</b>					<b>118 296</b>	
<b>FINANCIERES</b>							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	220			5		225	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>220</b>			<b>5</b>		<b>225</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>116 291</b>				<b>118 521</b>	
			<b>7 928</b>			<b>5 699</b>	

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>					
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	46 474	1 359	2 160	45 673
	Autres instal., agencement, aménagement divers	34 014	23		34 037
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	30 855	1 234	3 539	28 550
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>111 343</b>	<b>2 616</b>	<b>5 699</b>	<b>108 261</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>111 343</b>	<b>2 616</b>	<b>5 699</b>	<b>108 261</b>

# Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	225	225	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		57 573	57 573
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 324	8 324	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 238	6 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	30 500	30 500	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	27	27	
	Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>102 887</b>	<b>102 887</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 726	20 726	
	Personnel et comptes rattachés	18 080	18 080	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 568	25 568	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 377	3 377	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes	120	120	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	14 320	14 320	
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>82 191</b>	<b>82 191</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>		14 320	<b>14 320</b>
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>14 320</b>

Etats financiers au **31/12/2018**

**LIASSE FISCALE**

Exercice ouvert le <b>01012018</b>	et clos le <b>31122018</b>	Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe <input type="checkbox"/>		Si PME innovante <input type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>			
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration SIE DE TOURS SUD EST 40 RUE EDOUARD VAILLANT 37060 TOURS CEDEX 9		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
<b>A IDENTIFICATION</b> Identification du destinataire <b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b> <b>12 B RUE LOBIN</b> <b>37013 TOURS CEDEX 1</b>		<b>B ACTIVITE</b>	
651 Insp. IFU		311861 N° dossier	42454137300025 N° Siret
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		Activités exercées (souligner l'activité principale) : <b>CREATION THEATRALE - SPECTACLE</b> Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

\_\_\_\_\_

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	<b>5 556</b>
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies		

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>			Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	<input type="checkbox"/>		

## 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.</b>	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinque C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>	L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
------------------------------------	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------

OGA/OMGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

I

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

28 Rue des Granges Galand  
37550 SAINT AVERTIN

02.47.05.60.15

Signature et qualité du déclarant

PIERRE LEVEVRE

PRESIDENT

## Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

<b>Identification de la société</b>		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b>	<b>42454137300025</b>	<b>9001Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>12 B RUE LOBIN</b>		
<b>37013 TOURS CEDEX 1</b>		

<b>I. Résultats de l'exercice</b>		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

<b>II. Bénéfices soumis au taux réduit</b>		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	

<b>III. Bénéfices soumis au taux normal</b>		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

<b>IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%</b>		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et date de clôture de l'exercice

**ASSOCIATION THEATREA CRU  
31122018**

## **H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

## I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

**ASSOCIATION THEATRE A CRU**

**31122018**

**J DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSNde 2018**, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocations d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

# BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : <b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : <b>12 B RUE LOBIN</b>		37013 TOURS CEDEX 1		Durée de l'exercice précédent *
Numéro SIRET * <b>4 2 4 5 4 1 3 7 3 0 0 0 2 5</b>				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N, clos le, <b>31122018</b>	N-1 <b>31122017</b>	
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>	Net <b>3</b>
				Net <b>4</b>
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	45 673
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	62 587
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	225
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>118 521</b>	<b>BK</b>	<b>108 261</b>
				<b>10 260</b>
				<b>4 948</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	57 573
	Autres créances (3)	BZ	CA	45 088
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	34 892
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>137 554</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>108 261</b>
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		CP	225
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :			Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b>				Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....	)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	)	DG		
	Report à nouveau		DH	62 913	60 474
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	<b>2 710</b>	<b>2 439</b>
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	<b>65 623</b>	<b>62 913</b>
	Autres fonds propres		DM		
	Produit des émissions de titres participatifs		DN		
	Avances conditionnées		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>TOTAL (II)</b>		DP		
	Provisions pour risques		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
<b>DETTE(S) (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	20 726	11 456
	Dettes fiscales et sociales		DY	47 025	20 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	120	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	14 320	44 049
	<b>TOTAL (IV)</b>		EC	<b>82 191</b>	<b>76 043</b>
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		EE	<b>147 814</b>	<b>138 956</b>
<b>RENOVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}		1C		
			1D		
			1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	82 191	76 043
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créiteurs de banques et CCP			EH		

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	263	FB		FC	263	243
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		(313)
		FG	221 864	FH		FI	221 864	50 244
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	222 128	FK		FL	222 128	50 173
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation					FO	153 243	161 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 354	2 635
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	376 725	214 141
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	161	
	Variation de stock (marchandises )*					FT		
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	124 323	81 272
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 467	2 273
	Salaires et traitements *					FY	163 635	86 495
	Charges sociales (10)					FZ	78 650	39 176
PRODUITS FINANCIERS	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	2 616	1 425
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	268	1 173
						GF	374 120	211 814
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	2 605	2 327
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
CHARGES FINANCIERES	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	140	192
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	140	192
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	140	192
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	2 745	2 519

4

## **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<b>Totalisation</b>		

## 2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2018

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
<b>Totalisation</b>		

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION THEATRE A CRU							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		1	2	3
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI
	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9			KJ	KK	KL
	Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1			KM	KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2			KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		49 811	KS	KT	KU 3 622
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	KW	KX
	Matériel de transport *					KY	KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	LC	LD 4 302
	Emballages récupérables et divers *					LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ
FINANCIERES	Avances et acomptes					LK	LL	LM
	TOTAL III					LN	LO	LP 7 924
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T
	Autres participations					8U	8V	8W
	Autres titres immobilisés					1P	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	1U	1V 5
TOTAL IV					LQ	220	LR	LS 5
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	116 291	ØH	ØJ 7 928
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			
INCORP.	par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	TOTAL I			1	CØ	3	ØH	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
CORPORELLES	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IN	LV	DØ		D7
	TOTAL II			IO		LW		1X
	Terrains			IP	LX	LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	51 273	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	34 037	MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	32 986	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF
	TOTAL III			IY	NG	NH	118 296	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW
	Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	225	2G
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	225	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	118 521	ØM

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b>											Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles				TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains				TOTAL III		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		Sur sol propre		TOTAL I		PM		PN		PO		PQ	
		Sur sol d'autrui		TOTAL II		PR		PS		PT		PU	
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		TOTAL III		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				TOTAL I		PZ	46 474	QA	1 359	QB	2 160	QC	45 673
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers		TOTAL II		QD	34 014	QE	23	QF		QG	34 037
		Matériel de transport		TOTAL III		QH		QI		QJ		QK	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		TOTAL I		QL	30 855	QM	1 234	QN	3 539	QO	28 550
		Emballages récupérables et divers		TOTAL II		QP		QR		QS		QT	
		TOTAL GENERAL (I + II + III)				TOTAL III		QU	111 343	QV	2 616	QW	5 699
TOTAL GENERAL (I + II + III)				TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	111 343	ØP	2 616	ØQ	5 699	ØR	108 261
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			
Frais établissements		TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles		TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		TOTAL III		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8				
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Autres immob. corporelles		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2				
TOTAL IV		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM						NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **ASSOCIATION THEATRE A CRU**

Néant  \*

**Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.**

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	225	UV	225 UW	
	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	57 573	57 573		
	Créance représentative de titres ( Provision pour dé- préts ou remis en garantie * ( Provision pour dé- préts ou remis en garantie * (		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 324	8 324	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 238	6 238	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	30 500	30 500	
Groupe et associés (2)				VC			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	27	27	
Charges constatées d'avance				VS			
		TOTALX		VT	102 887	VU 102 887 VV	
RENOVIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice				
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d' 1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		20 726	20 726		
Personnel et comptes rattachés		8C		18 080	18 080		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		25 568	25 568		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 377	3 377		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		120	120		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L		14 320	14 320		
		TOTALX		VY	82 191	VZ 82 191	
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		VL * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.	

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU					Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31122018	
<b>I. REINTEGRATIONS</b>					<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA 2 710	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	XW
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XY	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art.212 bis) *	XZ	I7	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					K7	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I8		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	ZN		
Régimes d'imposition particulières et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %}			WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 58	
		Déficits étrangers antérieurs déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y3		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					WR 2 768		
					WT		
					WU		
					WW		
					XB		
					I6		
					WZ		
					XA		
II . DEDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					ZY		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					XD		
Régimes d'imposition particulières et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			XF		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XS	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					XG 8 324	
Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation ) )					Y2		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .					XH 8 324	
	Majoration d'amortissement *					XL	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Société d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine-TH (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XO 5 556		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					XO 5 556		
<b>III . RESULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )					XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XN		
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>BENEFICE</b> (ligne XN) ou <b>DEFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)			<b>0</b>	XO		

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
MAJORATION POLE EMPLOI	58
<b>Totalisation</b>	<b>58</b>

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
CICE	8 324
<b>Totalisation</b>	<b>8 324</b>

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION THEATRE A CRU</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	37 511
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	37 511
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	5 556
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	43 067
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	53
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU								Néant <input type="checkbox"/> *
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	60 474	AFFECTIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	- Réserve légale	ZB
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	2 439			- Autres réserves	ZD
	Prélèvements sur les réserves		ØE				ZE	
	TOTAL I		ØF	62 913			ZF	
	TOTAL II						ZG	62 913
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N : Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7			YQ
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT 1 459
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois )				J8	15 765		XQ 17 324 28 433
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS 25 484 12 507
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES			ST 80 056 40 332
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ 124 323 81 272
IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )				ZS			9Z 4 467 2 273
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX 4 467 2 273
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY 9 100 4 211
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ 10 792 8 413
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *							ØB 160 903
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK % % % %
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA			Plus-values à 15% JK JL
REGIME DE GROUPE *								Plus-values à 0% JM JC
	Groupe : résultat d'ensemble				JD			Plus-values à 15% JN JO
								Plus-values à 0% JP JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU Néant  \*

## A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine * ①	Valeur nette réévaluée * ②	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ③	Autres amortissements * ④	Valeur résiduelle ⑤
I - Immobilisations *	1 PRO SHURE	28022007	2 160		2 160	
	2 POWER BOOK	28012005	2 287		2 287	
	3 IMAC 17	21022007	1 252		1 252	
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

Prix de vente ①	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ②	Court terme ③	Long terme ④			Plus-value taxables à 19% (1) ⑤
			19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)					
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		( A )	( B )	( C )	(Ventilation par taux)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

# 2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2018

## Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ASSOCIATION THEATREA CRU**

Néant  \*

## A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B).

(a) Exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
<b>TOTAL 2</b>					

## B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION THEATRE A CRU

Néant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4 N - 5 N - 6 N - 7 N - 8 N - 9 N - 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3 N - 4 N - 5 N - 6 N - 7 N - 8 N - 9 N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>ASSOCIATION THEATREA CRU</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
<b>TOTAL</b> (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5			
<b>TOTAL</b> (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <b>01122018</b> et clos le : <b>31122018</b>			Durée en nombre de mois <b>12</b>
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	3	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	222 128	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>	OX	<b>222 128</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 354	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	153 243	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	OM	<b>154 597</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	19 993	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	88 726	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	268	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	OJ	<b>108 987</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	<b>267 738</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	267 738	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	222 128	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

(17)

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. II<sup>e</sup> au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société) (1)Néant  \*EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **4|2|4|5|4|1|3|7|3|0|0|0|2|5**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ASSOCIATION THEATRE A CRU**ADRESSE (voie) **12 B RUE LOBIN**CODE POSTAL **37013**VILLE **TOURS CEDEX 1**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |

N° SIRET

4 | 2 | 4 | 5 | 4 | 1 | 3 | 7 | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 5 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION THEATRE A CRU

ADRESSE ( voie )

12 B RUE LOBIN

CODE POSTAL

37013

VILLE

TOURS CEDEX 1

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays



## Formulaire obligatoire

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2018

## **Au titre de l'année civile 2018**

Néant

Dénomination de l'entreprise	ASSOCIATION THEATRE A CRU	N° Siren :424541373
Adresse	12 B RUE LOBIN	37013 TOURS CEDEX 1

### Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

## PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	126 304	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	111 890	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

## **II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

## **PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)**

### **III - CAS PARTICULIERS**

### Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N


Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois




**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI**  
(article 244 quater C du Code Général des Impôts)  
**Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 018**  
***FICHE D'AIDE AU CALCUL***

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le **01012018** Clos le **31122018**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	
	424541373	
<b>ASSOCIATION THEATRE A CRU</b> <b>12 B RUE LOBIN</b>  <b>37013 TOURS CEDEX 1</b>	Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<b>Désignation et adresse de la société mère :</b>	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT	ANNEE CIVILE 2 018	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) <sup>1</sup>	1	126 304
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6,00 %) <sup>2</sup>	2	7 578
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>3</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	111 890
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6,00 %) x 10/90)	3b	746
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	8 324
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
<b>Montant total du crédit d'impôt</b> (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	8 324

## **II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

<sup>1</sup> Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

<sup>2</sup> Pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 % M

<sup>3</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

**III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

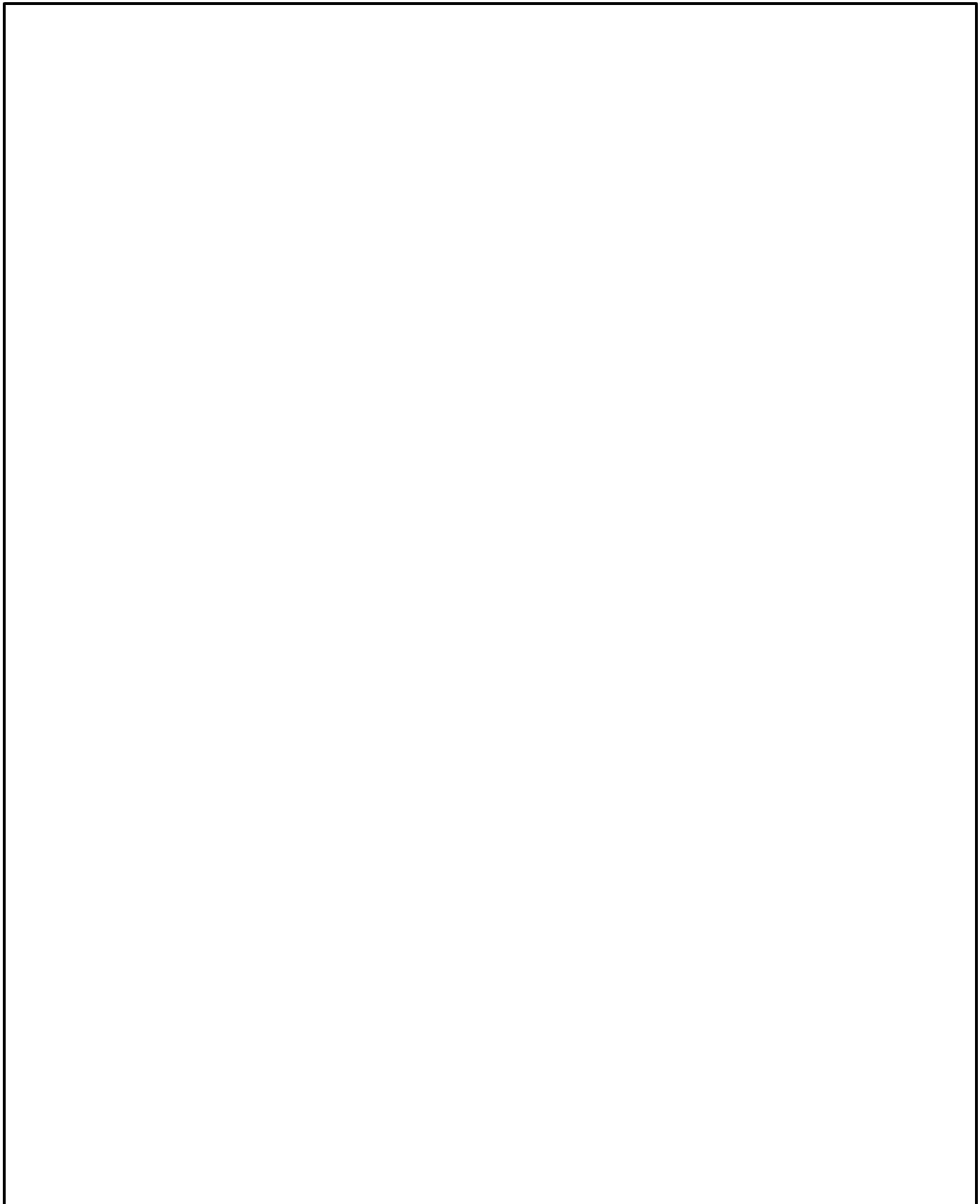
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
1	2	3		

**IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :** Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

**Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

## Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

A large, empty rectangular box with a black border, occupying the majority of the page below the section header. It is intended for the content of the 'Annexe libre' (Free Annex) section.



**CABINET  
MAURICE**

Expertise comptable-Conseil-Audit

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**THEATRE A CRU**

**THEATRE A CRU**

12 bis rue de Lobin

37 000 – TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**Aux membres adhérents de l'association,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **THEATRE A CRU** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOURS, le 9 avril 2019

Le commissaire aux comptes

SAS Cabinet MAURICE



Claire SELLIN

# Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
					Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	51 273	45 673	5 599	3 336
	Autres immobilisations corporelles	67 023	62 587	4 435	1 391
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	225		225	220
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>118 521</b>	<b>108 261</b>	<b>10 260</b>	<b>4 948</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	57 573		57 573	31 949
	Autres créances	45 088		45 088	41 373
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>34 892</b>		<b>34 892</b>	<b>59 243</b>
	Charges constatées d'avance				1 443
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>137 554</b>		<b>137 554</b>	<b>134 009</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>256 075</b>	<b>108 261</b>	<b>147 814</b>	<b>138 956</b>
(1) dont droit au bail					225
(2) dont à moins d'un an					220
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	62 913	60 474
	Report à nouveau	2 710	2 439
	Résultat de l'exercice	65 623	62 913
	Total des fonds propres		
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	65 623	62 913
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	Sur subventions de fonctionnement		
DETTES (1)	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et accomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 726	11 456
	Dettes fiscales et sociales	47 025	20 539
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	120	
	Produits constatés d'avance	14 320	44 049
	Total des dettes	82 191	76 043
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	147 814	138 956
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 710,16	2 438,78
(1) Dont à moins d'un an		82 191	76 043
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	
		31/12/2017	
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	263	(71)
	Prestations de services	221 864	50 244
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	153 243	161 333
	Dons	1 000	2 000
	Cotisations		
	Legs et donations	354	635
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>376 725</b>	<b>214 141</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	161	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	124 323	81 272
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 467	2 273
	Rémunération du personnel	163 635	86 495
	Charges sociales	78 650	39 176
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 616	1 425
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	268	1 173
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>374 120</b>	<b>211 814</b>
Produits financiers	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>2 605</b>	<b>2 327</b>
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	140	192
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>140</b>	<b>192</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>	<b>2 745</b>	<b>2 519</b>
	Produits exceptionnels	23	
	Charges exceptionnelles	58	80
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(34)</b>	<b>(80)</b>
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>376 888</b>	<b>214 333</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>374 178</b>	<b>211 894</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>2 710</b>	<b>2 439</b>
VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

**Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de 147 814 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 376 888 euros et un total charges de 374 178 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 710 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

## PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## PRINCIPALES METHODES UTILISEES

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 5 ans

Aménagements des terrains : 10 à 30 ans

Constructions : 15 à 50 ans

Aménagements des constructions : 7 à 20 ans

Matériels et outillages : 3 à 10 ans

Installations générales, agencements et aménagements : 5 à 15 ans

Matériels de transport : 3 à 8 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

### Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

#### Mode de comptabilisation :

L'entreprise a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

#### Utilisation du CICE :

Le CICE a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise et à l'investissement.

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	60 474	2 439		62 913
Résultat de l'exercice	2 439	2 710	2 439	2 710
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>62 913</b>	<b>5 149</b>	<b>2 439</b>	<b>65 623</b>

## Immobilisations

## Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits	46 474 34 014 30 855	1 359 23 1 234	2 160 3 539	45 673 34 037 28 550
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>111 343</b>	<b>2 616</b>	<b>5 699</b>	<b>108 261</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>111 343</b>	<b>2 616</b>	<b>5 699</b>	<b>108 261</b>

## Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	225	225	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	57 573	57 573	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 324	8 324	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 238	6 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 500	30 500	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	27	27	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		102 887	102 887	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 726	20 726	
	Personnel et comptes rattachés	18 080	18 080	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 568	25 568	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 377	3 377	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes	120	120	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	14 320	14 320	
TOTAL DES DETTES		82 191	82 191	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Élément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		14 320	14 320
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			14 320

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**THEATRE A CRU**

**THEATRE A CRU**

12 bis rue Lobin

37 000 – TOURS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2018**

**Aux membres adhérents de l'association,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

TOURS, le 09 avril 2019

Le commissaire aux comptes

SAS Cabinet MAURICE

  
Claire SELLIN